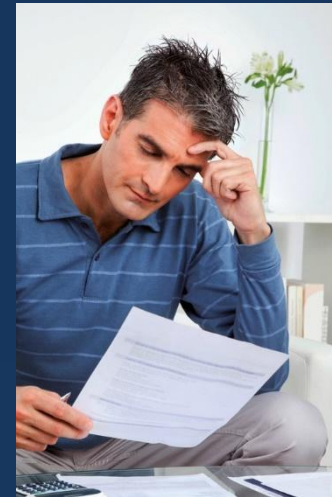


TRAVAILLER SON DAEU DANS UN TIERS-LIEU

Plus d'informations sur
<https://dae-sonate.fr/pages/tiers-lieux>

conception : DAEU SONATE - impression : rompage centre - Université Sorbonne Paris Nord - Avril 2024



D.A.E.U. Sonate

Diplôme d'accès
aux études universitaires
en **formation à distance**

2025 / 2026
<https://dae-sonate.fr>



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU DAEU SONATE :





QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

Un Tiers-lieu est un espace convivial, aménagé, partagé avec d'autres et relié au haut-débit Internet. Le DAEU Sonate développe des partenariats avec des Tiers-Lieux au bénéfice de ses stagiaires en formation.

Vous pouvez donc venir y travailler régulièrement à votre convenance, partager vos expériences et questionnements, et collaborer avec d'autres utilisateurs de cet espace de co-working.

Chaque stagiaire, intégré dans un tiers-lieu, a un accès au réseau pour suivre sa formation SONATE en e-learning dans de bonnes conditions, sans se sentir isolé.

Il peut être aidé d'un « accompagnateur méthodologique » dans la progression de ses cours avec une planification de son temps de travail, et des conseils en cas de difficulté dans la conception de ses devoirs.

POURQUOI ALLER DANS UN TIERS-LIEU ?

En début de formation, chaque étudiant est de bonne volonté et pense pouvoir concilier vie personnelle, professionnelle et familiale. Si certains y arrivent, pour beaucoup d'entre vous, il est parfois difficile de travailler chez soi. Des amis viennent à l'improviste, vos enfants vous dérangent, cuisine, ménage peuvent être faits dans la journée pendant que le conjoint travaille : vous culpabilisez car vous vous sentez « disponible »...

Ces espaces de travail vous permettent de bloquer des plages horaires dans la semaine sans être dérangé et de vous concentrer sur l'apprentissage de vos leçons, sur la conception de vos devoirs. Cela vous permet aussi de rendre votre formation moins virtuelle : à travers ces Tiers-Lieux, vous pourrez rencontrer et échanger avec d'autres étudiants du DAEU mais aussi avec un public plus large (entrepreneurs, étudiants....) qui saura vous aider et vous conseiller au fur et à mesure de vos venues.

COMMENT S'INSCRIRE DANS UN TIERS-LIEU ?

Une fois votre inscription effective, contactez le secrétariat du DAEU Sorbonne Paris Nord à l'adresse mail suivante : gest-cfc@univ-paris13.fr pour leur indiquer la volonté d'intégrer un tiers-lieu partenaire de SONATE ou directement le Tiers-Lieu de votre choix qui nous confirmera votre inscription au Tiers-lieu.



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR S'INSCRIRE ?

Pour suivre votre DAEU dans l'un de nos tiers lieu partenaire, il faut être âgé de -26 ans au sein des campus connectés et des digitales académies. Une présence de 25 heures minimum par semaine est nécessaire pour assurer le bon suivi de votre formation.

EST-CE PAYANT ?

NON, l'accès aux Tiers-Lieux partenaires est entièrement gratuit pour vous. Il est pris en charge par l'université Sorbonne Paris-Nord, grâce au financement de la Région Ile-de-France.

EST-CE QUE JE PEUX ME RENDRE COMME JE VEUX DANS UN TIERS-LIEU ?

Les Tiers-Lieux sont des espaces de travail où se mêlent plusieurs publics. Pour y accéder, nous vous mettrons en contact avec les gestionnaires du Tiers-Lieu choisi, afin de convenir avec eux d'un agenda d'accès et d'une amplitude horaire définie en fonction de leurs disponibilités et des vôtres.

LES TIERS-LIEUX PARTENAIRES DU DAEU SONATE SORBONNE PARIS NORD

- **Digitale Académie Montereau Fault-Yonne** : Situé dans la commune de Montereau-Fault-Yonne (77), cette structure dispose de salles de cours pour chaque étudiant et d'un accompagnateur méthodologique qui vous aidera au mieux à travailler vos cours.
Contacts et inscriptions : f.chetard@ville-montereau77.fr / 01.82.34.04.41
- **Digitale Académie/Campus Connecté Aubervilliers** : Situé dans la commune d'Aubervilliers (93), cette structure dispose de salles de cours pour chaque étudiant et d'un accompagnateur méthodologique qui vous aidera au mieux à travailler vos cours.
Contacts et inscriptions : valerie.bourdais@mairie-aubervilliers.fr / 06.62.66.94.84
- **Gagny Université** : Situé sur la commune de Gagny (93), ce tiers-lieu propose des salles de cours et un accompagnement personnalisé aux étudiants. Cet espace de coworking permet, notamment, des rencontres avec des entrepreneurs et les acteurs du développement économique du territoire pour chaque étudiant et d'un accompagnateur méthodologique qui vous aidera au mieux à travailler vos cours.
Contacts et inscriptions : e.raux@mairie-gagny.fr / 06.81.26.51.55
- **Campus Connecté Taverny** : Situé sur la commune de Taverny (95), ce tiers-lieu propose des salles de cours et un accompagnement personnalisé aux étudiants et d'un accompagnateur méthodologique qui vous aidera au mieux à travailler vos cours.
Contacts et inscriptions : universiteconnectee@ville-taverny.fr / 06.30.45.58.83